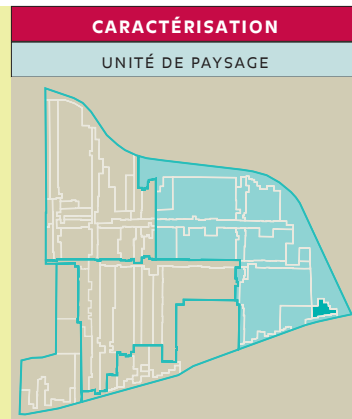
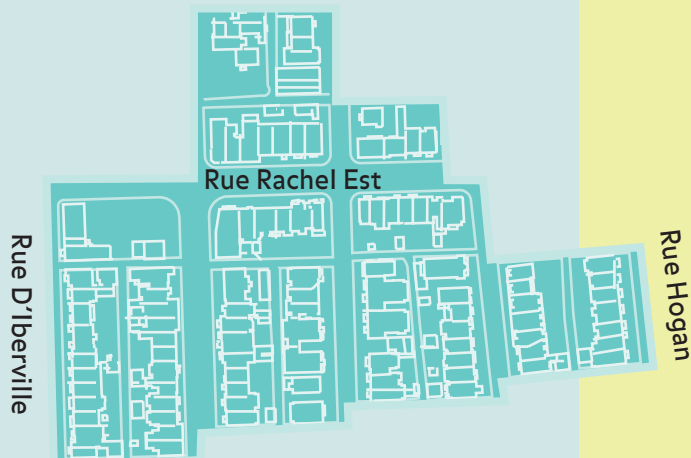




AIRE VILLAGE DE LORIMIER UNITÉ RUE D'IBERVILLE



CARACTÉRISATION

UNITÉ DE PAYSAGE

CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT

La période exacte du développement de cette unité de paysage n'a pas été déterminée. Les lotissements sont présents sur les cartes de 1907 et de 1912. Cependant, très peu de constructions y sont représentées. Par conséquent, la plupart des bâtiments ont probablement été érigés après la Première Guerre mondiale, ce que confirmerait la présence d'un type architectural en vigueur dans les années 1930 et 1940.

TISSU URBAIN

Les ilots

Cette unité de paysage est composée d'ilots orientés dans l'axe nord-sud, avec ruelle en « H » et 4 faces bâties. L'orientation dominante des bâtiments situés aux intersections est donc vers les rues est-ouest.

Le parcellaire

La parcelle de base de cette unité de paysage mesure de 7 à 8 mètres de largeur et entre 25 et 31 mètres de profondeur.

IMPLANTATION

Le mode d'implantation du bâti

MARGE DE REcul AVANT : données imprécises.

ALIGNEMENT DES FAÇADES : relativement régulier.

MARGES LATÉRALES : aucune, bâtiments contigus.

ANNEXES : bâtiment annexe en fond de cour, implanté sur la ligne de lot arrière, pour plusieurs parcelles.

Les aménagements extérieurs

Les aménagements paysagers de la cour avant sont principalement composés d'un couvert végétal en gazon, plantes et arbustes. Une clôture basse délimite parfois la cour avant, mais ce n'est pas une caractéristique généralisée. Les arbres, lorsque présents, sont plantés sur l'espace public.

BÂTI

Le type architectural

DOMINANT : duplex avec escalier extérieur (type 2.3) et immeuble d'appartements contemporain (type 5.4).

La volumétrie

FORME DU PLAN : rectangulaire simple.
LARGEUR : similaire à celle de la parcelle.
HAUTEUR : 2 étages (dominant) et 3 étages, rez-de-chaussée surélevé de 4 à 8 contremarches par rapport au niveau du sol, escalier intérieur ou extérieur permettant de rejoindre le rez-de-chaussée.
TOITURE : toit plat.
BALCON ET SAILLIE : balcon étroit sur tous les niveaux et parfois un escalier extérieur pour rejoindre le premier étage, fenêtre en saillie (rare).

Les matériaux de revêtement

CORPS : brique d'argile de couleur rouge ou brune.
TOITURE : non visible.
ESCALIER ET BALCON : plancher de bois avec garde-corps en métal pour les balcons.

Le traitement des façades

SOCLE : pas systématiquement démarqué du traitement du corps de la façade, mais, le cas échéant, fondation apparente en béton ou revêtue de pierre.
CORPS : composition symétrique à nombre de travées variable. La travée centrale est formée de la porte au rez-de-chaussée et d'un balcon à l'étage dans le cas d'un duplex ou d'une fenêtre aux proportions verticales qui souligne la présence d'une cage d'escalier. Ce dernier élément forme parfois une saillie en façade. Les travées latérales sont formées d'alignements d'ouvertures, soit des fenêtres pour les duplex, soit des portes et des balcons pour les immeubles d'appartements.
COURONNEMENT : corniche moulurée ou parapet pour les duplex, petite toiture en pente pour les immeubles d'appartements.

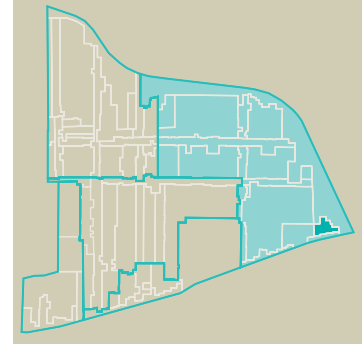
Pour préserver le cachet du Plateau, contactez :

Direction du développement du territoire et des travaux publics

201, avenue Laurier Est
5^e étage
Téléphone : 311
ville.montreal.qc.ca/plateau

UNITÉ DE PAYSAGE

5.5 RUE D'IBERVILLE



Les ouvertures

Grande variété dans les types d'ouvertures et dans leurs proportions de même que dans le traitement des encadrements.

Le traitement des bâtiments de coin

IMPLANTATION : sans marge de recul latérale.
MATÉRIAUX DE REVÊTEMENT : similaire à celui de la façade principale, socle se distinguant par la fondation en béton apparente.
COMPOSITION DE LA FAÇADE LATÉRALE : asymétrique, nombre de travées variable, ouvertures généralement disposées en alignements verticaux et horizontaux.

VALEURS PATRIMONIALES

Aucun bâtiment de cette unité ne possède une reconnaissance patrimoniale particulière soit fédérale, provinciale, municipale ou d'arrondissement.

Principaux éléments à retenir

L'unité de paysage Rue D'Iberville est relativement homogène. Sa trame urbaine est composée d'îlots à quatre faces bâties avec ruelle. Le type architectural dominant est le petit immeuble d'appartements de 3 ou 4 étages. Il est parfois implanté sur une parcelle dont les dimensions correspondent à deux parcelles de base.